



**Objet : Ile de Loisirs de la Corniche des Forts / Avis sur le bâti patrimonial existant**

Lundi 23 juillet 2018

Concernant le projet d'aménager 8 nouveaux hectares de l'Ile de Loisirs de la Corniche des Forts, nous constatons et condamnons une nouvelle fois l'absence totale de considération pour le patrimoine bâti existant, unique et exceptionnel témoin pour notre région, de son passé industriel. Ce patrimoine se compose de 3 maisons de contremaîtres et 6 maisons de carriers, probablement les dernières encore debout en Ile de France ! Situées dans 2 secteurs distincts et non aménagés de l'Ile de Loisirs, leurs localisations en périphérie des zones naturelles et boisées le long d'une route pour les 6 maisons de carriers et au fond d'une impasse pour les 3 maisons de contremaîtres, offrent l'opportunité d'une réhabilitation aisée sans dommage pour la faune et la flore environnante à préserver.

Au vu du rapport réalisé par le CAUE93 en juin 2016 sur l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ces maisons, et à la lecture de sa conclusion hautement positive qui met en évidence la valeur patrimoniale et mémorielle de ces remarquables constructions, nous demandons expressément au travers d'une sérieuse et intelligente réhabilitation, l'intégration totale de ces 2 ensembles historiques dans ce nouveau projet d'aménagement de l'Ile de Loisirs de la Corniche des Forts.

Julia Learmonth  
*Présidente ASVR*

Copies par courriers à :

- Madame Péresse, Présidente de la Région Ile de France
- Madame Valls, Maire de Romainville
- Monsieur Cosme, Président d'Est Ensemble
- Monsieur Weisselberg, Président du Syndicat mixte de la Corniche des Forts
- Madame Stelmach Architecte des Bâtiments de France
- Service du Patrimoine 93
- CAUE 93